

Mort de Steve Jobs
Primaires PS
Municipales 2014

France Soir

VOTRE GRAND QUOTIDIEN NATIONAL .FR



» Abonnez-vous à France-Soir



ACTUALITÉS

PEOPLE / TV

SPORTS

PRATIQUE

LOISIRS

TURF

PRÉSIDENTIELLE 2012



Accueil > Actualité > Société > [Ces couples qu'on empêche de divorcer](#)

SOCIÉTÉ

Publié le 28 septembre 2011 à 08h26

Ces couples qu'on empêche de divorcer

Justice La crise conduit de plus en plus de couples à cohabiter après une rupture, le temps de trouver les moyens de se reloger. Des juges leur refusent alors le divorce. Ubuesque.

DERNIÈRE MINUTE



- 14:30 Primaires PS : Mauroy choisit évidemment Aubry
- 14:29 Au Ghana, à Cuba... voyages sur France 5
- 14:17 Syrie: le régime d'Assad devra partir s'il ne fait pas de réformes, selon Medvedev (afp)
- 14:10 SNCF: reprise du travail dans plusieurs régions, TER et TGV perturbés (afp)
- 14:04 Affaire Leprince: le CSM saisi pour "faute lourde" d'un procureur (afp)



» [Toute l'actualité en direct](#)



Pour déterminer si le divorce est réellement motivé, le juge s'appuie sur un faisceau d'indices et se forge sur son intime conviction *SIPA*

Cohabiter jusqu'au divorce, voire après ? Il y a quelques années, l'idée aurait semblé saugrenue à nombre de couples. Mais, sur fond de crise économique, ils sont de plus en plus nombreux à s'y résoudre. Soit pour retarder au maximum le moment de s'acquitter de deux loyers, soit parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver un nouveau logement ou à vendre celui qu'ils possèdent. « Les bailleurs exigent des garanties à n'en plus finir, et une personne seule avec un petit salaire n'est pas sûre de se reloger facilement. Certains ont pu louer tant qu'ils étaient mariés grâce aux deux revenus, mais n'y parviennent plus seuls », explique Me Prugnard de la Chaise, avocat. Conséquence : ces couples « cohabitants » éprouvent des difficultés grandissantes à faire homologuer leur divorce.

C'est ce qui est arrivé à Lidija et Jean-Pierre. Leur divorce à l'amiable a duré trois fois plus de temps que la moyenne (lire leur témoignage). Si ce phénomène ne se traduit pas encore dans les statistiques, dans leur pratique, les avocats l'observent. « La majorité des juges refuse de prononcer un divorce tant que les époux vivent sous le même toit. C'est un cas classique et

A⁺ A⁻



STEVE JOBS



Que vous inspire sa disparition ?

LIVE DU JOUR



Peter Gabriel - Digging In The Dirt

www.LCL.FR

AVEC LCL VOTRE CARTE BANCAIRE À

1€

En savoir + ▶

SONDAGE

Trouvez-vous normal que certains employés de la SNCF fassent grève après l'agression d'un contrôleur jeudi ?

- Oui, la grève devrait être générale
- Oui mais un service minimum doit être assuré
- Non mais je comprends qu'il y ait de la colère après cette agression
- Non, c'est honteux, les usagers sont encore lésés

Voter

1530 votants

pourtant, peu de gens en sont informés », renchérit Me Laurence Mayer, avocate spécialiste du divorce.

"Le magistrat anticipe les difficultés"

Pourtant, rien dans la loi n'oblige les époux à avoir deux domiciles différents. Mais la réforme du divorce a changé la donne. Auparavant, les couples présentaient une convention temporaire au juge aux affaires familiales, homologuée définitivement six mois plus tard. Ce délai permettait de jauger le contrat et de le moduler au besoin. Depuis 2005, la procédure amiable est simplifiée, et bien plus rapide (lire encadré). « Du coup, certains époux ne réfléchissent pas beaucoup à leur convention. Et c'est le rôle du magistrat d'anticiper les difficultés. » En un seul rendez-vous, le juge doit homologuer une convention de divorce qui doit tout régler, notamment le partage des biens et le droit de visite.

« La crise complique les choses : beaucoup de couples, à 40 ans, finissent par être hébergés par leurs propres parents, ou ne peuvent se payer qu'un studio. Quand le magistrat ne sait pas si les mesures proposées seront applicables, sa position est très inconfortable », confie une juge aux affaires familiales. Difficile, dès lors, de s'assurer que l'intérêt des enfants sera préservé. D'où une vigilance accrue. « Prononcer le divorce d'un couple qui cohabite est un nid à embrouilles. Si le conjoint ne veut plus ou ne peut plus partir une fois le divorce prononcé, on a neuf chances sur dix d'être confronté à un problème d'expulsion », estime Me Prugnard de la Chaise. 2.844 demandes ont ainsi été rejetées en 2008.

Des divorces de complaisance

Autre crainte des juges : les « divorces blancs ». Ces séparations de complaisance, difficiles à chiffrer, seraient en augmentation. L'enjeu est clair : en tirer un avantage financier, par exemple par le biais d'allocations familiales, alors qu'on vit toujours ensemble (lire encadré). « Le juge peut repousser l'homologation s'il soupçonne que vous divorcez pour raisons fiscales. Si votre époux est endetté ou subit un redressement fiscal, le Trésor public peut saisir votre salaire. Si vous divorcez, ce n'est plus possible ! », confie un avocat en région parisienne. Pour déterminer si le divorce est réellement motivé, le juge

SÉRIES US



Celles qui durent...

DIAPORAMA



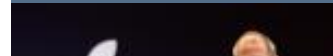
Les soeurs de...

LE DÉCRASSAGE



Laurent Blanc a-t-il raison de tout bouleverser ?

MORT DE JOBS



PureShopping

EN IMAGES



"Crazy Horse" : Les coulisses du cabaret parisien

PLUS D'ARTICLES

SNCF : Un examen psychiatrique pour l'agresseur



Le parquet de Besançon a demandé un examen psychiatrique en urgence, vendredi, pour l'agresseur ...

Voile intégral : Deux femmes du polygame Lies Hebbadj verbalisées



L'épouse et une des concubines de Lies Hebbadj ont été condamnées, ce jeudi, pour port du voile ...

SNCF : Pépy appelle à "ne pas pénaliser les clients"



Le trafic SNCF est très perturbé ce

s'appuie sur un faisceau d'indices et se forge une intime conviction. « C'est toute la difficulté du consentement mutuel », confie notre magistrate.

Mais cette subjectivité de la décision fait grincer des dents : « On est dans le discrétionnaire absolu. Le juge dispose d'un droit quasi divin ! », tacle un ancien inspecteur des finances, enseignant en droit de la famille. « Refuser un divorce parce que les époux cohabitent, cela repose sur de vieilles croyances morales. Certains vivent ensemble sans être mariés, pourquoi l'interdire aux divorcés ? », avance ainsi Me Malik Farajallah, avocat. Au final, certains avocats n'hésitent pas à conseiller de présenter de fausses attestations de domicile. « Il ne faut surtout pas être honnête pour divorcer ! Domiciliez-vous à une adresse bidon, chez votre père ou votre frère. Vous procéderez ensuite à un changement d'adresse », lance Michel Milan, de l'association Divorcés de France. Une solution peu recommandable aux yeux de Me Prugnard de la Chaise : « Ce n'est pas légal. Mieux vaut rassurer le juge en encadrant le futur départ d'un des époux, en indiquant dans la convention une date butoir à laquelle le conjoint doit impérativement quitter le logement. »

Par **Juliette Demey et Marie Conquy**



Vos réactions

PRIMAIRES PS



Et si Hollande était battu ?

STEVE JOBS



1955-2011



vendredi matin après l'agression d'un contrôleur jeudi ...

SNCF : Le trafic toujours perturbé vendredi



Les perturbations se poursuivaient vendredi matin sur le réseau SNCF, au lendemain de l'agression ...

Les retraités manifestent pour leur pouvoir d'achat



Descendus jeudi dans les rues de 110 villes de France, les retraités ont dénoncé la dégradation ...

Quand la Macif espionne ses salariés



A Vénissieux, un cadre de la Macif a établi une liste jugée « humiliante » dans laquelle il ...

[» Voir tous les articles "Société"](#)

ET AUSSI

SNCF : Un examen psychiatrique pour l'agresseur



Le parquet de Besançon a demandé un examen psychiatrique en urgence, vendredi, pour l'agresseur ...

2 commentaires

Voile intégral : Deux femmes du polygame Lies



L'épouse et une des concubines de Lies Hebbadj ont été condamnées, ce jeudi, pour port du voile ...

16 commentaires

SNCF : Pépy appelle à "ne pas pénaliser les



Le trafic SNCF est très perturbé ce vendredi matin après l'agression d'un contrôleur jeudi ...

8 commentaires

RÉACTIONS À CET ARTICLE

3 COMMENTAIRES

assoc. dVorcé(e) de France, le 28 sep à 09:26

1955-2011

CRAZY HORSE



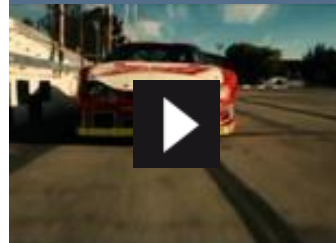
Les coulisses du cabaret

DIAPORAMA



Shakira, nouvelle célibataire

CINÉMA



Drive : La critique

FOOTBALL

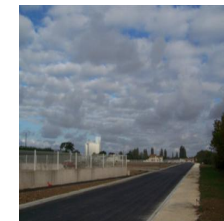
IMMOBILIER

Recherche dans les annonces

SeLoger.com

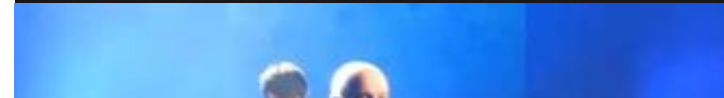
Ex. vente maison CP OK

L'annonce du moment



Terrain en ZAC Tonnay ...
En ZAC de Tonnay Charente, à proximité du péage de l'Autoroute A 837, terrain de 1750 m², plat et viabilisé.
Renseignements: Bernard...

DERNIÈRES VIDÉOS





EN COLERE !

Après nous avoir téléphoné à 2 reprises pendant 30 minutes chaque, pour faire votre article, ce sont les avocats qui sont mentionnées et l'assoc. ne l'est pas ! Estes vous un journal pour des usagers ou que pour faire que la pub des pro ? Combien d'avocats vont acheter votre journal à l'avenir ? Après cela vous êtes étonnés que vos ventes s'écroulent !

J'aime (1)

Bluesun, le 28 sep à 09:31



L'intime conviction de la justice !!!

Un divorce devrait se juger au cas par cas. Pas seulement sur une "intime conviction de la justice".

La justice à une trame et n'en sort pas, ce qui accentue les difficultés d'un divorce.

Si il n'y avait plus de : "séparation de corps et de biens, les choses deviendraient plus faciles."

La cohabitation deviendrait possible, en attendant de trouver où se loger...

Mais rendre les choses possibles, feraient peut-être que la justice perdrait de l'argent ??????

J'aime (1)

assoc. Dvorcé(e) de France, le 28 sep à 09:51



DESOLES

C'était écrit en si petit que je ne l'ai vu qu'après.

J'aime (1)

RÉAGISSEZ À CET ARTICLE

Pseudo : *

Réagissez avec votre compte



Un but de génie !

RECETTE



Coques, couteaux & moules

JEU-CONCOURS

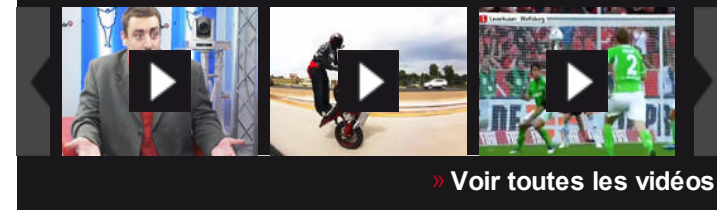


3 week-ends à gagner

IPAD-IPHONE



Peter Gabriel & The New Blood Orchestra - Digging In The Dirt



» Voir toutes les vidéos

France-Soir sur

Email : *

France-soir.fr :

>> [Inscrivez-vous gratuitement](#)

>> [Connectez-vous](#)

Titre :

Message : *

* Champs obligatoires

ENVOYER



Nouvelle application France-Soir

PORTFOLIO



Les 30 rugbymen français

SUIVEZ FRANCE SOIR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Retrouvez-nous sur Facebook



...et aussi sur Twitter



Flux RSS

LES PLUS LUS

1. PJ de Lyon : Michel Neyret, chef d'un réseau ?
2. Les sœurs de stars : Encore plus sexy ...
3. Mamans 2011 : Plus âgées, plus rondes, moins fumeuses
4. Grenoble : 7 ans requis pour le lynchage d'un géographe
5. Éva Joly déconseille à ses militants de voter aux primaires PS
6. La mort de Steve Jobs met un terme à cinquante-six ans d'innovation
7. Shakira s'est fait "Piqué" Gerard
8. EdF : Lloris, l'assurance tous risques
9. Primaires PS : Gare à la triche !
10. Cancer du sein : Le dépistage montré du doigt

LES DERNIERS COMMENTAIRES



smiley38, le 7 oct à 14:35

Voile intégral : Deux femmes du polygame Lies Hebbadj verbalisées
Une mesure radicale pour les récidivistes refusant de respecter les lois de la République ...



and, le 7 oct à 14:34

Voile intégral : Deux femmes du polygame Lies Hebbadj verbalisées
Pauvre France ! et tout ça parce que les politiciens n'ont pas de c---. Pourtant dans les années ...



djo, le 7 oct à 14:34

Surpoids : Mieux vaut prévenir que



faire un régime

SJ est mort d'un cancer qui n'est certainement pas du à son alimentation, sa maigreur par contre ...



HeyBaal, le 7 oct à 14:33

Affaire Bourgi : Le Pen incriminé par l'ex-premier ministre du Gabon

Ouais enfin c'est surtout pour le Gabon que c'est gênant. Bizarre que personne ne s'en rende ...



MARIE-ODETTE6, le 7 oct à 14:27

La mort de Steve Jobs met un terme à cinquante-six ans d'innovation

bonjour, Tout d'abord mes très sincères condoéleances à sa famille c'est une ICÔNE QUI EST ...

Annonces Google

WALDEN UNIVERSITY
A higher degree. A higher purpose.

Online Degrees

- M.S. in Criminal Justice
- Master of Public Administration (M.P.A.)
- Ph.D. in Public Policy and Administration

[Read More](#)

LES MEMBRES LES PLUS ACTIFS



HeyBaal, le 7 oct à 14:33

62110 points



1024 commentaires

En savoir plus sur HeyBaal



Bluesun, le 7 oct à 14:16

45790 points

638 commentaires

En savoir plus sur Bluesun

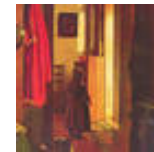


Marqués de las Marismas del Guadalquivir, le 7 oct à 11:25

30500 points

329 commentaires

En savoir plus sur Marqués de las Marismas del Guadalquivir



Dandut, le 19 sep à 12:21

26960 points

12 commentaires

En savoir plus sur Dandut



aladine, le 7 oct à 14:16

26310 points

172 commentaires

En savoir plus sur aladine

QUIZ



Steve Jobs

AGRESSION D'UN CONTRÔLEUR SNCF



SNCF : Un examen psychiatrique pour l'agresseur
SNCF : Pépy appelle à "ne pas pénaliser les clients"

MORT DE STEVE JOBS



La mort de Steve Jobs met fin à cinquante-six ans d'innovation
Gilbert Montagné : "Steve Jobs a changé ma vie"

AFFAIRE DE CORRUPTION DANS LA POLICE



PJ de Lyon : Michel Neyret, chef d'un réseau ?
Affaire Neyret : Les PJ de Lyon et Grenoble perquisitionnées